

**Service ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**Site de Poisy**  
**Tél : 04 50 46 12 71**

**A l'attention des familles et étudiants**  
**BTSA GESTION FORESTIERE 1<sup>ère</sup> année**

Dossier suivi par :

Hervé GEMIGNANI

E-mail : [hervegemignani@iseta.fr](mailto:hervegemignani@iseta.fr)

Sylvestre VERNIER

E-mail : [sylvestrevernier@iseta.fr](mailto:sylvestrevernier@iseta.fr)

Poisy, le 11/07/2019

**Objet : Rentrée scolaire 2019 - BTS GESTION FORESTIERE 1<sup>ère</sup> année**

Mademoiselle, Monsieur,

Votre candidature en classe de 1<sup>ère</sup> année préparatoire au BTS GESTION FORESTIERE ayant été retenue et confirmée par vos soins, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2019/2020.

## 1 – RENTREE



**LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 à 9h**  
**Site de l'ISETA de Poisy**

Cette journée d'accueil sera commune à tous les étudiants BTSA de l'établissement. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaissance avec le directeur, le responsable de site, les responsables de section et l'équipe pédagogique.

La rentrée spécifique à la section GESTION FORESTIERE aura lieu ensuite à 10h au bâtiment H « enseignement supérieur ». Nous vous présenterons alors l'organisation générale de l'enseignement en BTS et les différentes particularités de votre section. Les cours débuteront ensuite dès 13h30 en salle de cours.

Un repas sous forme de « repas des régions » vous sera proposé à midi.

Chacun amène une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid pour 2-3 personnes). L'école fournira les boissons et le pain.

Pour la randonnée de cohésion et de votre participation à la 6<sup>e</sup> édition des journées découvertes des métiers de la gestion et de l'exploitation forestière durable, il vous est demandé d'avoir des chaussures de marche, un sac à dos, un sac de couchage et si possible une tente.

## 2 – REGLEMENT INTERIEUR

La formation en BTSA Gestion forestière est intense et nécessite un investissement important dès la rentrée.

En conséquence, tous les cours, conférences, TP, TD, études, évaluations formatives et certificatives sont OBLIGATOIRES.

Toute absence doit être signalée et justifiée par un certificat médical. En cas de récurrence d'absence non justifiée, les parents seront informés et des sanctions seront prononcées (cf. code de vie BTS sur le site [www.iseta.fr](http://www.iseta.fr) / rubrique dossier de rentrée).

La scolarité s'organise chaque semaine du lundi 8h15 au vendredi 17h20 (sauf exceptions signalées en temps utiles) et représente en moyenne 31 heures hebdomadaires.

Un stage obligatoire de 12 à 16 semaines est prévu dans un organisme réalisant de la gestion forestière.

La première période de stage obligatoire sur la période scolaire s'étalera du 01/06/2020 au 03/07/2020. Ne pas attendre cette date pour chercher un futur maître de stage.

## 3 - SCOLARITE

Dès la rentrée, merci de vous munir du matériel listé ci-dessous pour les sorties terrain :

- Une paire de bottes
- Une paire de chaussures de montagne
- Un pantalon solide
- Un vêtement de pluie
- Des vêtements chauds
- Un carnet pour prendre des notes sur le terrain + un crayon de papier
- Des sacs plastiques pour la récolte d'échantillons

Les notes et appréciations sont envoyées aux parents à la fin de chaque semestre et portées sur le livret scolaire qui accompagne l'étudiant jusqu'à la délibération lors des épreuves terminales.

Les cours et activités sur le site de l'école s'arrêteront fin mai 2020, puis commencera le stage obligatoire s'étalant de juin à mi-septembre. Des informations vous seront données en septembre aussi bien pour rechercher que pour préparer et réaliser votre stage.

## 4 – VOYAGES ET VISITES

La gestion financière des tournées associe les élèves de la classe (voir notice "frais de scolarisation") par le biais de leur "Association A.F.E.P.A." sous contrôle de l'équipe enseignante. Pour les visites à l'étranger, munissez-vous d'une carte d'identité nationale en cours de validité.

## 5 – OUTILS PEDAGOGIQUES

L'équipe enseignante pourra conseiller ou rendre obligatoire l'acquisition de livres et autres outils pédagogiques après la rentrée, avec le souci de limiter les dépenses financières.

Actuellement 1 ouvrage est obligatoire « La Flore Forestière Française ». Ce livre vous sera remis par l'école.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

**Sébastien TAVAN**  
*Adjoint de direction  
à l'enseignement supérieur*

**Hervé GEMIGNANI & Sylvestre VERNIER**  
*Responsables de Section*

